



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 40 (1941), p. 117-133

Marianne Guentch-Ogloueff

Noms propres imprécatoires.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710069	<i>Gebel el-Zeit III</i>	Georges Castel
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)

NOMS PROPRES IMPRÉCATOIRES⁽¹⁾

PAR

M. GUENTCH-OGLOUEFF.

On peut facilement isoler, dans l'onomastique égyptienne des basses époques, un groupe homogène de noms propres dont le sous-groupe principal réunit des noms dans lesquels l'élément  entre en composition, comme par exemple dans le fameux nom d'Inaros,    . La préposition  y est vraisemblablement prise dans son sens adversatif. C'est ainsi que Spiegelberg l'a comprise en traduisant ce nom : « L'OEil d'Horus est (dirigé) contre eux⁽²⁾. »

Ce sens adversatif de  est corroboré par le parallélisme avec un autre sous-groupe de noms dans lequel l'élément  entre en composition, comme, par exemple, dans    . Quelle que soit la nuance exacte qu'il faille adopter pour sa traduction, ce nom exprime en tout cas des sentiments hostiles aux personnes désignées par le pronom personnel .

Il se peut que, dans les noms de ces deux séries, on ait simplement entendu énoncer un fait. Pourtant, dans la majorité des cas, il semble préférable de les comprendre comme des souhaits. Un indice appuyant cette supposition est fourni par une troisième catégorie de noms apparentés aux précédents, celle des noms propres négatifs, comme    . Du fait que la particule négative *bn*, quand elle commande le Présent II, lui impose le sens de futur⁽³⁾, on ne peut traduire ce nom que par : « Ils ne vaincront pas la Chatte. » En s'appuyant sur cet exemple et sur un autre,     « Les Deux-Yeux les saisiront », où le futur est également employé, on peut comprendre que    envisage, lui aussi, l'avenir. Il ne serait donc pas l'énoncé d'un fait, mais l'expression d'un souhait : « Que l'OEil d'Horus soit contre eux ! » La suite de cette étude montrera qu'il faut interpréter de la sorte la plupart des noms du même genre, dont voici le tableau des principaux :

⁽¹⁾ La substance de cet article a fait le fond d'une communication au XIX^e Congrès International des Orientalistes, tenu à Rome en 1935. Cf. *XIX^e Congresso Internazionale degli Orientalisti*, p. 139-145.

⁽²⁾ Wilhelm SPIEGELBERG, *Der Name Inaros*

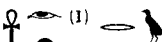
in ägyptischen Texten (Demotische Miscellen, XXXVI), dans le *Recueil de travaux relatifs à l'Archéologie égyptienne et assyrienne*, XXVIII, p. 199.

⁽³⁾ Adolf ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, 2^e éd., § 764.

TABLEAUX DES NOMS.

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTION.
A — FORMULE ELLIPTIQUE, SIMPLE ÉLÉMENT <i>R. W.</i>				
1		Présaïte	<i>Rec. trav.</i> , XXII, 15, L (Stèle d'Apis du Louvre n° 238), RANKE, <i>Personennamen</i> , p. 43, n° 1.	« Contre eux! »
2		Gréco-romaine	Le Caire 22109 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, 43, n° 2.	« Contre eux! disent les partisans d'Amon! »
3		Présaïte	Le Caire 41071 (GAUTHIER, <i>Cercueils des prêtres de Montou</i>), <i>id.</i> , 22014, 22026 et 22096 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); BONN (WIEDEMANN-PÖRTNER, pl. IX, n° 23); RANKE, p. 221, n° 8.	« Contre eux, contre eux! »
B. — SUJET SUBSTANTIF + PRÉDICAT ADVERBIAL <i>R. W.</i>				
1		Saïte	Turin, n° 1574 (<i>Catal.</i> , p. 158); RANKE, p. 27, n° 19.	« Qu'Aménophis soit contre eux »
2		Saïte	<i>Rec. trav.</i> , VIII, p. 161, n° 32.	« Que Mout soit contre eux! »
3		Perse	Le Caire 31085 (SPIEGELBERG, <i>Demot. Inschrift.</i> , p. 12) et 22076 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 246, n° 5.	« Qu'Horus soit contre eux! »
4		Gréco-romaine	Le Caire 22144 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 237, n° 7.	« Qu'Apis soit contre eux! »

(¹) Forme de la préposition *r* devant suffixe, cf. A. ERMAN, *op. cit.*, § 609. — (²) Cf. p. 132, note 6.

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTIONS.
5		Gréco-romaine	Le Caire 22001 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 82, n° 10.	« Que la Grande soit contre eux! »
6		Perse	LIEBLEIN, n° 1028.	« Que Neith soit contre eux! »
7		Perse	<i>Rec. trav.</i> , XXV, p. 56, CLXIX, 3; RANKE, p. 62, n° 25.	« Que l'OEil Sacré soit contre eux! »
8		Présaïte	LIEBLEIN n° 1008 (Stèle d'Apis du Louvre n° 195); <i>Annales Serv.</i> , 6, p. 280; <i>Rec. trav.</i> , XXIII, p. 85, CXLII, 5-6 et p. 86, CXLIV (Cercueil du Louvre n° 1277); RANKE, p. 42, n° 10.	« Que l'OEil soit contre eux! »
9		Saïte	Le Caire 41050 (GAUTHIER, <i>Cerc. des prêtres de Montou</i>), <i>id.</i> , 22022 et 22093 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); LEPSIUS, <i>Denkmäler, Text</i> , III, p. 289. Munich (DYROFF-PÖRTNER, pl. XXV, n° 38); RANKE p. 42, n° 10.	« Que les Deux Yeux soient contre eux! »
10		Perse	Leide (<i>Denkmäler</i> , V, 37.), <i>Rec. trav.</i> , XXIII, p. 87, CLIII, p. 89 CXLV; RANKE, p. 354, n° 1.	« Que cet OEil soit contre eux! »

C. — SUJET SUBSTANTIF + GÉNITIF + PRÉDICAT ADVERBIAL R. W.

1		Présaïte	<i>Ann. Serv.</i> , VII, p. 190, Le Caire 38372 (DARESSY, <i>Statuettes de div.</i>); RANKE, p. 3, n° 10.	« Que l'OEil d'Amon soit contre eux! »
---	---	----------	--	--

(1)  « œil sacré », cf. ERMAN-GRAPOW, *Wörterb.*, vol. I, p. 205, mais on pourrait comprendre également 'nh irt r-w « que l'œil vive contre eux! ».

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTIONS.
2		Présaïte	Leide V, / (<i>Denkmäler</i> , 5), <i>Ann. Serv.</i> , VIII, 128; RANKE, p. 3, n° 11.	« Que l'OEil d'Aménophis soit contre eux! »
3		Saïte	RANKE, p. 42, n° 9. MOGENSEN, <i>Inscriptions hiérog.</i> 73, AA, a 24.	« Que l'OEil d'Amon-Rê soit contre eux! »
4		Saïte	RANKE, p. 42, n° 14.	« Que les deux Yeux d'Amon soient contre eux! »
5		Présaïte	Ä. Z., 43, p. 48. <i>Rec. trav.</i> , XXVIII, p. 200, n° 1; XXXV, p. 210, n° 34; Le Caire 44016 (MORET, <i>Sarc. bubast.</i>) et 41062 (GAUTHIER, <i>Cerc. prêtres de Montou</i>); Musée Guimet, stèles C 39 et C 44 (MORET, <i>Catal.</i> , p. 76 et 92); Munich (DYROFF-PÖRTNER, p. 36 et 38, pl. XXIII et XXV); Le Caire 22092 et 22093 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); Le Caire 28427 (DARESSY, <i>Statues de div.</i>); Le Caire 31082 (SPIEGELBERG, <i>Demot. Inschrift.</i>), p. 10, RANKE, p. 42, n° 11.	« Que l'OEil d'Horus soit contre eux! »

D. — SUJET PARTICIPE + PRÉDICAT ADVERBIAL R. W.

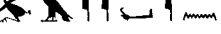
1		Présaïte	RANKE, p. 261, n° 8.	« Celui qui fait dégât (sera) contre eux! »
2		Gréco-romaine	Le Caire 22104 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 10, n° 13.	« Celui qui vient (sera) contre eux! »

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTIONS.
E. — SUJET SUBSTANTIF + PRÉDICAT PARTICIPE + R. W.				
1		Gréco-romaine	Le Caire 22030 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 251, n° 5.	«C'est Horus qui la ⁽¹⁾ donne contre eux!»
F. — SUJET SUBSTANTIF + PRÉDICAT PSEUDO-VERBAL (PSEUDO-PART. OU INFINITIF + R) + R. W.				
1		Saïte	GAUTHIER, <i>Livre des Rois</i> , IV, 129; RANKE, p. 90.	«Bastet a prévalu contre eux!»
2			Turin 173 (Stèle) RANKE, p. 375, n° 11.	«Ma Souveraine a prévalu contre eux»
3			Vienne, 148 (Stèle); RANKE, p. 365, n° 21.	«La Souveraine a prévalu contre eux»
4		Présaïte	Le Caire 41070 (GAUTHIER, <i>Cerc. des prêtres de Montou</i>); QUIBELL, <i>Ramesseum</i> , pl. XXI, n° 15; PETRIE, <i>Koptos</i> , pl. XXVI, 2; GRIFFITH, <i>Rylands demot. papyri</i> , III, p. 258, note 6; RANKE, p. 42, n° 17.	«Les Deux Yeux les saisi- ront»
G. — PRÉDICAT VERBE FINI (SDM-F) + SUJET SUBSTANTIF + R. W.				
1		Présaïte	Le Caire 41050 (GAUTHIER, <i>Cerc. des prêtres de Montou</i>) et 41005; (MORET, <i>Sarc. bubast.</i>); PETRIE, <i>Hawara</i> , pl. IV, n° VI et IX. Bruxelles n° 350 (SPELEERS); RANKE, p. 210, n° 8.	«Que Bastet prévale contre eux!»

⁽¹⁾ Nom de femme, *Hr di s(y) r-w.*

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTIONS.
2		Présaïte	Le Caire 30266 (DARESSY, <i>Statues de div.</i>) et 39312 (SPIEGELBERG); EBERS, <i>Sarg. der Hatbastru</i> , p. 218, pl. IV et V; RANKE, p. 261, n ^{os} 7 et 9.	« Que Bastet fasse dégât contre eux! »
3		Perse (?)	RANKE, p. 210, n ^o 16.	« Que Mout prévale contre eux! »
4		Perse (?)	Louvre sarcoph. n ^o 1621. Le Caire 38064 (DARESSY, <i>Statues de div.</i>); RANKE, 211, n ^o 9.	« Que Khonsou prévale contre eux! »
5		Gréco-romaine	RANKE, p. 278, n ^o 20.	« Que Khonsou fasse massacre contre eux! »
6		Saïte	RANKE, 424, n ^o 19.	« Qu'Isis prévale contre eux! »
7		Saïte	P. S. B. A., 13, p. 274; RANKE, p. 426, n ^o 30.	« Que le Shedetien ⁽¹⁾ fasse dégât contre eux! »

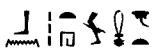
H. — PRÉDICAT : VERBE FINI (*SDM.F*) + SUJET SUBSTANTIF + *IM. W.*

1		Présente	<i>Pap. Harris</i> , A. 2, 6 1232; RANKE, 387, n° 14.	« Qu'Amon se saisisse d'eux! »
2		Présente	<i>Annales Serv.</i> , VII, p. 191. <i>Rec. trav.</i> , VI, 133 et 134; LEPSIUS, <i>Denkmäler</i> , Text I, 144, 7; NEWBERRY, <i>Fun. Stat.</i> p. 170; Vienne (WRESZINSKI, p. 110, 1); RANKE, p. 387, n° 15.	« Qu'Onouris se saisisse d'eux! »
3			RANKE, p. 387, n° 16.	« Que le dieu An-em-her(?) se saisisse d'eux! »

⁽¹⁾ Le dieu Sebek, cf. H. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique*, vol. V, p. 150.

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTIONS.
4		Saïte	Ä. Z., 25, p. 123; RANKE, p. 387, n° 17.	« Que Ba-Nebdjet se saisisse d'eux! »
5		Saïte (?)	Le Caire 22105 KAMAL (<i>Stèles ptolém.</i>) et 35265 (SPIEGELBERG); RANKE, p. 387, n° 18.	« Que Bastet se saisisse d'eux! »
6		Saïte	<i>Annales Serv.</i> , 3, 146; RANKE, p. 387, n° 19.	« Que le dieu primordial du Double Pays se saisisse d'eux! »
7		Présaïte	Brit. Mus. 809; RANKE, p. 387, n° 21.	« Que la déesse Mehyt se saisisse d'eux! »
8			QUIBELL, <i>Ramess.</i> , pl. XXI, 15. Le Caire 38064 (DARESSY, <i>Statues de div.</i>) et 22053 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 387, n° 22.	« Qu'Hathor se saisisse d'eux! »
9		Perse	<i>Rec. trav.</i> , XXIII, p. 87, CXLV, 7; PETRIE, <i>Memphis</i> , I, pl. XXXII. Le Caire 31082 (SPIEGELBERG, <i>Demot. Inschrift.</i> , p. 10) et 22012 (KAMAL, <i>Stèles ptolém.</i>); RANKE, p. 388, n° 2.	« Qu'Apis se saisisse d'eux! »
10			RANKE, p. 388, n° 3.	« Qu'Horus se saisisse d'eux! »
11			LOUVRE 3117 (Stèle d'Apis); RANKE, p. 388, n° 6.	« Que Khonsou se saisisse d'eux! »
12		Saïte	PETRIE, <i>Memphis</i> , II, 17 g 25 d; LIEBLEIN, n° 1071; RANKE, p. 387, n° 12.	« Qu'Isis se saisisse d'eux! »

(¹) La graphie pour *t* s'explique par la chute, dans la prononciation, de la dernière radicale du verbe *dd*, ainsi que par la confusion qui s'établit à cette époque entre *d* et *t*. En Copte (dialecte saïdique), est devenu *xw* et est devenu *xī*.

	NOMS.	ÉPOQUES D'APPARITION.	PRINCIPALES RÉFÉRENCES.	TRADUCTIONS.
I. — NOMS NÉGATIFS.				
1		Saïte	<i>Rec. trav.</i> , XXII, p. 169, n° XCIV; RANKE, p. 94, n° 5.	« Ils n'ont pas vaincu »
2		Présaïte	SPIEGELBERG, <i>Corresp.</i> , p. 213, 2; 227, 1; RANKE, p. 94, n° 20.	« Ils n'ont pas vaincu Amon »
3		Perse	<i>Rec. trav.</i> , XVII, p. 117, n° CXXXII; RANKE, p. 96, n° 20.	« Ils ne vaincront pas la Chatte »
4		Présaïte	<i>Annales Serv.</i> , VI, p. 126. <i>Rec. trav.</i> , XXIV, p. 162; RANKE, p. 96, n° 21.	« Ils ne vaincront pas Horus »
5		Perse (?)	QUIBELL, <i>Ramesseum</i> , pl.V; RANKE, p. 94, n° 4.	« Ils n'ont pas pillé »
6		Présaïte	<i>J. E. A.</i> , V, p. 178; RANKE, p. 94, n° 3.	« Ils n'ont pas pillé Mout »

La singularité de ces formules, qu'elles soient ou non des imprécations, réside dans le fait que les personnes visées par elles ne sont désignées que d'une façon vague, par le pronom de la 3^e personne du pluriel.

L'explication communément admise a été proposée par Spiegelberg⁽¹⁾ à propos du nom d'Inaros : il s'agirait des ennemis personnels de ceux qui portaient de tels noms. Mais l'examen des noms propres eux-mêmes amène à conclure qu'une telle interprétation est improbable. Si l'on considère, en effet, ces noms propres comme des talismans devant assurer à leurs titulaires l'immunité contre les attaques de leurs ennemis, on est forcé de constater que certains d'entre eux, comme « Contre eux! » (A 1), « Contre eux! contre

⁽¹⁾ W. SPIEGELBERG, *op. cit.*, p. 199 : « Das Horusauge ist gegen sie (gerichtet) », d. h. es schützt den Träger des Namens gegen seine Feinde.

eux!» (A 3), ne peuvent jouer ce rôle, pas plus du reste que «Contre eux!, disent ceux d'Amon» (A 2). Ces noms peuvent être des cris de guerre ou de vengeance, mais ils ne font aucunement appel à l'intervention des dieux.

D'autres objections contre l'interprétation proposée par Spiegelberg sont à tirer du sens des noms négatifs. Le nom «Ils n'ont pas vaincu» (I 1) énonce un fait d'après le sens du temps négatif employé :  ne peut être que passé ou présent⁽¹⁾. En supposant que le pronom «ils» se rapporte aux ennemis de l'homme qui portait un tel nom, il faut bien admettre que c'est à la suite d'une rivalité, si courte fût-elle, qu'ils n'ont pas vaincu. Mais, puisque le nom était imposé à l'enfant au moment de sa naissance⁽²⁾, sinon de sa conception⁽³⁾, comment expliquer que celui-ci ait eu antérieurement des ennemis, et qu'ils eussent déjà machiné en vain contre lui?

D'ailleurs les noms I 3 et I 4, qui emploient une autre forme verbale négative, nomment les personnes qui ne seront pas vaincues : la Chatte et Horus. Les raisons pour lesquelles les ennemis personnels des titulaires de ces noms oseraient entrer en lutte soit avec la Chatte de Bubaste soit avec Horus, paraissent inexplicables et, d'autre part, il est étrange qu'on ait éprouvé le besoin d'annoncer qu'ils ne triompheraient pas de ces dieux. Il en est de même des noms comme : «Ils n'ont pas pillé» (I 5) et «Ils n'ont pas pillé Mout» (I 6). Il semble plutôt que de telles phrases fassent allusion à des événements qui n'ont aucun rapport avec le nouveau-né.

D'autres noms répugnent par leur sens, aussi fortement que les noms négatifs, à l'interprétation couramment admise. «Celui qui vient (sera) contre eux» (D 2) supposerait que les ennemis existaient comme tels avant la naissance de l'homme, et de fait ils devaient bien exister, puisqu'un nom propre de femme proclame «C'est Horus qui la donne contre eux» (E 1).

Si les ennemis auxquels il est fait allusion sont donnés comme préexistant à la naissance de l'homme, il serait peut-être indiqué d'y reconnaître non des ennemis personnels, mais des esprits malfaisants⁽⁴⁾. Dans ce cas, les noms

⁽¹⁾ A. ERMAN, *op. cit.*, § 769-770.

⁽²⁾ Cf. Papyrus Westcar, X, 9; X, 16-17; X, 23-24, naissance des trois enfants de Redjedet.

⁽³⁾ Cf. NAVILLE, *The Temple of Deir el Bahari*,

vol. II, pl. XLVII; A. GAYET, *Le temple de Louxor*, pl. LXIII; textes qui accompagnent les scènes de la théogamie.

⁽⁴⁾ Dans une conférence faite à Bruxelles et reproduite dans «*Chronique d'Égypte*» n° 22,

seraient des formules magiques destinées à protéger contre eux. Pourtant le sens de certains noms imprécatoires oblige à rejeter cette interprétation séduisante.

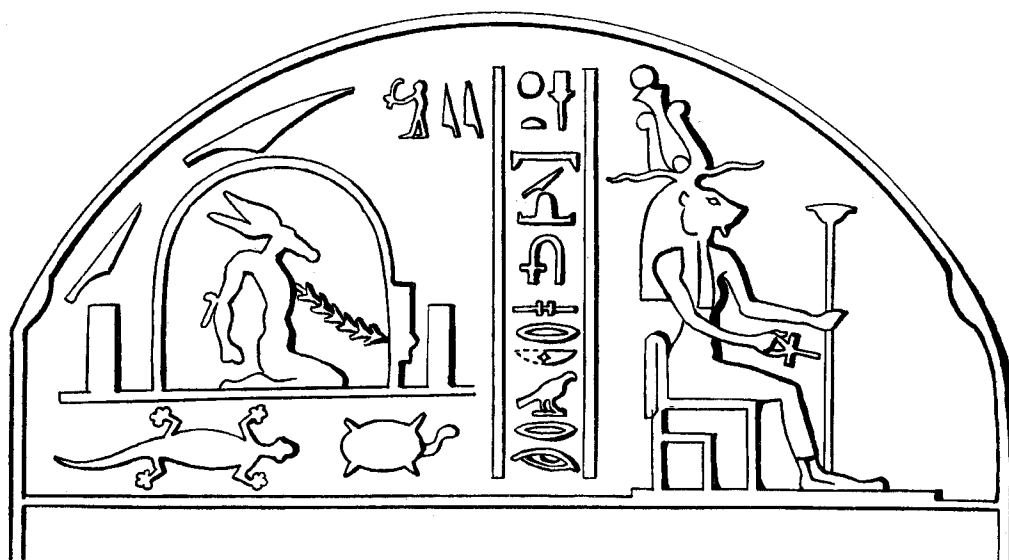
En examinant en effet de ce nouveau point de vue les exemples déjà cités, on s'aperçoit que des noms comme « Ils n'ont pas pillé » (I 5) et « Ils n'ont pas pillé Mout » (I 6) ne s'entendent pas plus facilement d'esprits malfaisants que d'ennemis personnels de l'homme. Dans la mythologie égyptienne, il n'existe aucune mention d'esprits malfaisants s'adonnant au pillage, et encore moins au pillage de divinités. D'autre part, des noms comme « Ils ne vaincront pas la Chatte » (I 3), « Ils ne vaincront pas Horus » (I 4) et « Ils n'ont pas vaincu Amon » (I 2) auraient été de mauvais augure, en laissant entrevoir la possibilité d'une défaite de ces dieux. De plus, des noms comme « Celui qui vient (sera) contre eux » (D 2), « Celui qui fait dégât (sera) contre eux » (D 1) ou « C'est Horus qui la donne contre eux » (E 1), en vouant un nouveau-né à la lutte contre les mauvais esprits, serait contraire à la psychologie égyptienne antique, qui ne se préoccupait des puissances malfaisantes que pour se défendre contre leurs entreprises, mais se gardait bien de les attaquer ou de les provoquer. Enfin, les dieux même dont le nom entre en composition dans ces noms propres ne sont pas ceux qu'on avait coutume d'appeler spécialement à l'aide contre les esprits malfaisants, tels que Bès ou la déesse Isis. Mais la raison la plus convaincante, qui empêcherait à elle seule d'interpréter ces noms comme faisant allusion à des esprits malfaisants, est que, si ces noms avaient été des formules contre les divinités typhoniennes, ils n'auraient eu aucune efficacité, puisque ces divinités ne sont pas spécifiquement nommées. L'importance du nom, en effet, pour les pratiques de la magie égyptienne, a été définie depuis longtemps⁽¹⁾. On sait qu'il suffisait de l'énoncer dans une formule pour se rendre maître de celui qui le portait. Que l'on

juillet 1936, p. 317, H. RANKE avait dit : « Les noms de l'autre groupe se rapportent au mauvais œil qui joue un si grand rôle dans l'Égypte moderne, ou à d'autres adversaires qui pourraient nuire à l'enfant nouveau-né. Nous y trouvons les noms « Que (le dieu) Khons (et aussi la déesse Mout) soit fort (ou forte) contre eux ! » (211, 9; 211, 16) et « qu'Isis

(et d'autres divinités) les saisissent ! » (387, 12 et suiv.) — sans que je puisse dire exactement qui étaient ces adversaires (des démons peut-être ?) qui menaçaient l'enfant. »

⁽¹⁾ LEFÉBURE, *La vertu et la vie du nom*, dans *Bibliothèque égyptologique*, vol. XXXVI, p. 95-126. — LEXA, *La Magie égyptienne*, vol. I, p. 113-114.

n'objecte pas que le nom de certaines divinités redoutables, et en particulier celui de Seth, ne devait jamais être prononcé par les magiciens⁽¹⁾ : cette abstention ne visait que le nom des dieux importants, et non celui de leurs comparses, et d'ailleurs le nom volontairement passé sous silence était toujours remplacé par des épithètes désignant clairement le dieu à subjugué, l'indétermination étant contraire à la réussite même de l'opération magique.



Sommet d'une stèle du Musée de Hanovre.

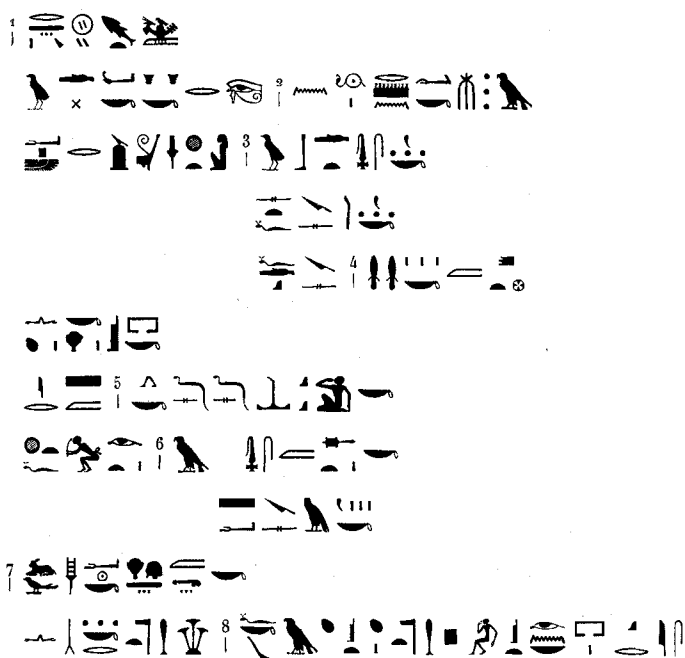
Dans ces conditions les noms imprécatoires, s'ils étaient, par le fait d'être dirigés contre les mauvais esprits, des formules magiques, sortiraient des conditions fondamentales de la magie et c'est en vain qu'ils feraient appel à la force des dieux.

Si l'on a passé intentionnellement sous silence le nom de ceux contre lesquels on exprimait ainsi une sorte de malédiction, c'est que leur vengeance était à redouter et qu'ils étaient à la fois présents et tout-puissants. Leurs traits caractéristiques, tels qu'on peut les deviner à travers les formules que les noms propres leur opposent, sont faciles à dégager : ils combattaient (F 1, 2, 3; G 1, 3, 4, 6, 7; I 1, 2, 3), ils pillaient (I 5, 6), ils étaient

⁽¹⁾ HOPFNER, *Griechisch-Aegyptischer Offenbarungszauber (Studien zur Palaeographie und Papyruskunde, XXI)*, Leipzig 1921, vol. I, p. 113-114.

manifestement hostiles aux dieux nationaux, puisque l'union des partisans d'Amon (A 2) se faisait contre eux. Dans ces conditions, ne faut-il pas reconnaître en eux les envahisseurs étrangers qui, dans tout le cours de la basse époque, ont asservi et rançonné l'Égypte, et voir dans les noms imprécatoires tout simplement des noms insurrectionnels?

Une stèle datant de la domination perse en Égypte et récemment entrée au Musée de Hanovre⁽¹⁾ vient à l'appui de cette suggestion en donnant un témoignage de cet état d'esprit hostile aux étrangers, mais exprimé, comme dans les noms imprécatoires, à mots couverts. Elle porte au sommet la représentation d'un être hybride, humain à tête d'âne enchaîné à un billot sous la garde de Sekhmet (voir la figure ci-contre). Le texte de la stèle elle-même est le suivant :



« A terre (bis), ô abomination de Sokaris !

Tu as levé⁽²⁾ tes bras contre l'OEil de Ré et tu as emporté les Enfants d'Horus.

⁽¹⁾ Communication verbale de M. von Bissing, à la collection duquel cette stèle a appartenu précédemment.

⁽²⁾ La forme *sdm.f* exprimant le passé, cf. Adolf ERMAN, *Neuägypt. Gramm.* 2^e éd., § 312.

Vole au billot de Sekhmet : qu'elle brûle tes chairs, qu'elle coupe tes doigts, qu'elle arrache d'Égypte la plante de tes pieds et que ton fils ne soit par sur ton trône⁽¹⁾!

Si tu t'en vas, l'oasis Djesdjes te mangera.

Ô ennemi de l'OEil d'Horus, que sa flamme soit dans ton ventre et sa blessure dans ta chair! Misérable soit ta durée de vie sur terre, qui est devant toi!

*Ne cause pas de dommage à N****, fils de N****!*»

Ce document, récemment publié par M. Blok⁽²⁾, a été interprété par lui comme une conjuration contre le mauvais esprit figuré au sommet de la stèle, et nommé, d'après notre traduction, Abomination de Sokaris. Cette explication toutefois n'est pas entièrement satisfaisante, car les termes dont le rédacteur de l'inscription s'est servi ne cadrent pas tous avec les conditions d'existence d'un esprit.

Comment admettre, en effet, qu'on ait souhaité à un esprit, soit que la plante de ses pieds fût arrachée d'Égypte (un point, de vue tel est inconnu à la phraséologie ordinaire des textes magiques), soit que son fils ne lui succédât pas sur son trône? Il est clair que si ces termes conviennent mal à un esprit, ils s'appliquent au contraire parfaitement à un homme en chair et en os, en l'occurrence à un conquérant étranger qui aurait opprimé l'Égypte. D'ailleurs le trait final de cette malédiction, «*misérable soit ta durée de vie sur terre, qui est devant toi*», ne permet pas de douter qu'il s'agisse bien là d'un humain.

Dans ces conditions, le détail de l'âne enchaîné fait songer au passage du Traité d'Isis et d'Osiris⁽³⁾ où Plutarque rapporte que les Égyptiens appliquaient communément au roi de Perse Okhos le sobriquet de «l'Âne». Ne serait-ce pas alors un roi de Perse qu'on aurait entendu, sinon représenter, du moins évoquer en dessinant l'image d'un esprit malfaisant, le dieu Seth, d'ailleurs traditionnellement connu sous cette forme⁽⁴⁾, et l'imprécation, conçue

⁽¹⁾ La traduction «sur le trône» s'impose du fait de l'emploi de la préposition *hr*, devant *st* (cf. ERMAN-GRAPOW, *Wörterb.*, vol. IV, p. 7 l'expression *st-hr*); c'est précédé des prépositions *r* ou *m*, que le mot *st* désigne «place». Cf. *Wörterb.*, vol. IV, p. 5.

⁽²⁾ Notre traduction diffère en plusieurs points de celle de M. Blok, premier éditeur de

cette stèle; cf. BLOK, *Eine magische Stele aus der Spätzeit*, dans *Acta Orientalia*, vol. XII, p. 97-113.

⁽³⁾ *De Iside et Osiride*, XXXI.

⁽⁴⁾ Le dieu Seth figuré sous forme d'âne ou d'homme à tête d'âne est traditionnellement connu dans l'art égyptien de basse-époque; cf. LEPSIUS, *Denkmäler*, 4, 26, b. MARIETTE,

par prudence en termes voilés, n'aurait-elle pas été destinée à agir sur lui à la façon d'un envoûtement? Certains passages du texte, qui ne peuvent s'expliquer pleinement que par des allusions à des événements historiques du temps de la domination perse en Égypte, favorisent cette interprétation.

Le début, «*tu as levé tes bras contre l'Œil de Rê*», peut aussi bien être un lieu commun mythologique qu'une allusion à une guerre menée contre l'Égypte, allusion d'ailleurs très claire du fait que la métaphore de l'Œil de Rê ou d'Horus était commune à cette époque pour désigner la Vallée du Nil⁽¹⁾. Mais la phrase suivante, «*tu as emporté les Enfants d'Horus*», est inexplicable par la mythologie courante : elle décrit, au contraire, à merveille une de ces déportations de princes locaux que les Perses, suivant l'exemple des Assyriens, emmenaient en otages dans leur capitale⁽²⁾. Quant au souhait : «*qu'elle (Sekhmet) arrache d'Égypte la plante de tes pieds et que ton fils ne soit pas sur ton trône!*», il sort complètement du formulaire et des préoccupations magiques ordinaires, qui ne font jamais état ni du sol de l'Égypte, ni d'une succession éventuelle des mauvais esprits. Par contre, il explique au mieux le désir de l'expulsion et de la fin de la domination d'un oppresseur étranger.

Mais le détail le plus frappant est la mention inattendue de l'oasis Djesdjes. Qu'il s'agisse bien de cette oasis, que Sethe a démontrée être l'oasis el-Baharih⁽³⁾, et non de son homonyme, le lac Djesdjes, qui joue un rôle dans les

Denderah, vol. IV, pl. 56, a. DARESSY, *Pierretalisman d'Edfou*, dans *Annales du service des Antiquités*, 1912, p. 143.

Le personnage représenté sur la pierre d'Edfou, conservée actuellement au Musée du Caire (n° d'entrée 43014), est identique à celui de la stèle du Musée de Hanovre. La tortue qui est figurée sur ces deux monuments auprès du personnage à tête d'âne, étant un animal séthien (cf. LEFÉBURE, *Les Yeux d'Horus*, p. 53; A. MORET, *Horus Sauveur*, *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 71, p. 254, 1915) serait dans ce cas une raison de plus pour voir en ce personnage à tête d'âne une figuration du dieu Seth. — Cf. également, LANZONE, *Dizionario*

di mitologia Egizia, pl. XXVIII, fig. 3.

⁽¹⁾ H. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique*, vol. I, p. 99.

⁽²⁾ D'après la version recueillie par Ctésias, Psamétique III aurait été déporté à Suse avec six mille des siens; cf. MÜLLER-DIDOT, *Ctesiae Fragmenta*, p. 47. — Statue naophore du Vatican, cf. POSENER, *La première domination perse en Égypte*, p. 22.

⁽³⁾ K. SETHE, *Die ägyptischen Bezeichnungen für die Oasen und ihre Bewohner*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, vol. 56, p. 50 note 1 et p. 54. — H. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique*, vol. VI, p. 134.

combats mythologiques du Soleil nocturne⁽¹⁾, l'orthographe du nom, sans ambiguïté, permet de l'affirmer⁽²⁾. Cette mention insolite et l'introduction de l'oasis dans le domaine mythologique, où elle n'avait jamais eu place, ne peuvent être dans un pareil contexte qu'un rappel du désastre subi par une armée de Cambyse dans ces parages. Si celui que la conjuration vise à maléficier réussissait à fuir le massacre qui l'attend en Égypte, le désert, où il se réfugierait, lui réserverait semblable catastrophe.

La tragédie de la route des oasis est rapportée en quelques phrases par Hérodote⁽³⁾. Cambyse, passant par Thèbes en montant attaquer l'Éthiopie, y détacha un corps expéditionnaire de 50.000 hommes, qu'il envoya contre l'oasis d'Amon. Après avoir dépassé el-Khargeh, cette armée s'enfonça à travers le désert, mais elle n'atteignit jamais son but, ni ne reparut en Égypte. Selon la tradition égyptienne, relate Hérodote, elle aurait péri tout entière, engloutie par les sables, à mi-chemin entre el-Khargeh et l'Oasis d'Amon. Les historiens modernes, en utilisant ces données, admettent généralement que le désastre dut se produire dans les parages de l'oasis de Farafra⁽⁴⁾, située, en effet à, mi-chemin en ligne droite entre el-Khargeh et l'Oasis d'Amon. Mais en nommant, dans ce contexte très particulier, l'oasis Djesdjes, la stèle de Hanovre donne à penser que la tradition égyptienne localisait plus au nord, près de l'oasis el-Baharieh, l'endroit où l'armée ennemie aurait été *mangée*, c'est-à-dire engloutie. Au lieu de se diriger directement vers le nord-ouest au sortir d'el-Khargeh, l'armée de Cambyse aurait pris vers le nord-nord-ouest, pour obliquer vers l'Oasis d'Amon à la hauteur de l'Oasis el-Baharieh, qui se trouve en effet à la moitié de cet itinéraire.

En rapprochant de cette stèle, ainsi interprétée, les noms propres imprécatoires de basse-époque, on reconnaît aisément en ceux-ci des manifestations du même esprit et l'on se sent autorisé à leur attribuer un caractère politique.

⁽¹⁾ Blok, *op. cit.*, p. 101, 102 et 103.

⁽²⁾ Il est en effet, déterminé par le boumerang et le signe des montagnes, comme le nom du lac ne l'est jamais.

⁽³⁾ HÉRODOTE, III, 26; le récit d'Hérodote s'appuie sur une tradition des Ammoniens, dans

laquelle il puise, sans peut-être en donner tous les détails. La précision de l'Oasis el-Baharieh, laissée de côté par Hérodote, pourrait peut-être appartenir à cette tradition.

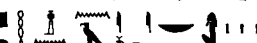
⁽⁴⁾ H. GAUTHIER, *L'Histoire pharaonique*, p. 213 (*Précis de l'Histoire de l'Égypte*, vol. 1).

De plus, leur contenu trace en raccourci un tableau exact de ces époques troublées par des luttes intérieures et des invasions étrangères. Apparus avec la XXII^e dynastie, la plupart d'entre eux évoquent précisément les dieux dynastiques des deux royaumes rivaux de Thèbes et de Bubaste⁽¹⁾. A côté des échauffourées locales et des pillages de temples, certains d'entre eux, — d'un type dont il n'a pas été fait état dans les tableaux, parce qu'il n'est pas imprécatoire, le type  « Qu'Amon ramène ses maîtres! »⁽²⁾, — font même allusion aux bannissements politiques attestés pour la XXII^e dynastie⁽³⁾.

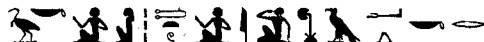
Par ailleurs, le caractère nettement populaire de ces noms imprécatoires transparaît à bien des égards. Il est attesté, non seulement par leur présence fréquente sur les stèles de bois peint consacrées par des personnages d'humble condition⁽⁴⁾, mais aussi par leur langue et, dans bien des cas, par leur orthographe. Leur morphologie, en effet, fait usage du pronom néo-égyptien , à l'exclusion du classique , leur syntaxe emploie de préférence des temps néo-égyptiens⁽⁵⁾. Leur orthographe se sert couramment de graphies démonstratives, dont la plus habituelle est la transcription de la préposition *r* devant suffixe par le signe de l'œil , accompagné parfois du signe de la bouche  ⁽⁶⁾. L'évocation même de dieux comme Aménophis⁽⁷⁾, forme populaire de l'Amon de Louxor, qui ne prit place au panthéon officiel qu'à partir de l'époque ptolémaïque, est un indice de plus pour attribuer à ces noms une origine populaire.

⁽¹⁾ Cf. tableau des noms.

⁽²⁾ H. RANKE, *Personennamen*, p. 33, n° 22.

Cf. de même les noms  « Qu'Amon ramène ses maîtres (à elle)! », *op. cit.*, p. 33, n° 23;  « Que Ptah ramène ses maîtres! », *op. cit.*, p. 34, n° 22.

⁽³⁾ Stèle du bannissement, l. 15-16 : 

 (BRUGSCH, *Reise nach der Grossen Oase*, pl. XXII); « Thou

shalt [relent] toward the servants, whom thou hast banished to the Oasis, and they shall be brought (back) to Egypt. » BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, vol. IV, p. 119.

⁽⁴⁾ Par exemple la stèle C 39 du Musée Guimet (A. MORET, *Catalogue du Musée Guimet* pl. 35).

⁽⁵⁾ Cf. tableau des noms I-1, I-3, etc.

⁽⁶⁾ Transcription fautive de la graphie  qui est, en nouvel égyptien, la forme de la préposition *r* devant suffixe; cf. A. ERMAN, *Neu-ägyptische Gramm.* § 609.

⁽⁷⁾ Cf. tableau des noms, B-1, C-2.

Si ces noms, apparus sous la XXII^e dynastie, se maintinrent dans l'onomastique égyptienne, jusqu'à l'époque romaine⁽¹⁾, c'est qu'ils traduisaient un sentiment profond et tenace, bien qu'inexprimé dans les documents officiels. Ces documents, en effet, émanant d'un pouvoir étranger lui-même ou ayant plus ou moins, comme les Saïtes, partie liée avec l'étranger, ne laissent jamais transparaître les passions xénophobes du bas peuple égyptien. Cette xénophobie existait pourtant dans le peuple, au témoignage des historiens grecs⁽²⁾. Depuis longtemps les historiens ont noté ses explosions intermittentes, dans les insurrections qui ensanglantèrent la fin de l'histoire égyptienne : sa vitalité latente est attestée, de source indigène, par la fréquence et la persistance, au cours de toute cette période, des noms propres imprécatoires dont cet article a étudié les plus caractéristiques, mais autour desquels, l'attention éveillée, d'autres viendront nécessairement prendre place.

Marianne GUENTCH-OGLOUEFF

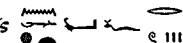
Attachée au Musée Guimet.

⁽¹⁾ Ces noms transcrits en lettres grecques sont très nombreux. Quelques-uns ont déjà été signalés et identifiés.

Ιναρῶς  e III

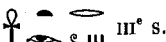
Ιθορῶς  e III

Νααράῦς . . . e III

Νεχθαραῦς  e III

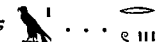
Χιμναράῦς  e III 11^e s. av. J.-C.

En voici quelques nouveaux :

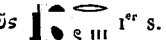
Ἀνχαρούς  e III 11^e s. ap. J.-C.

Ἀπερῶς  e III 11^e s. ap. J.-C.

Ἀραοῦς  e III 11^e s. ap. J.-C.

Ἀροκρωοῦς  e III 11^e s. ap. J.-C.

Ἀχορπεῦς  e III 11^e s. av. J.-C.

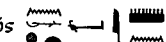
Εἰσαρούς  e III 1^{re} s. ap. J.-C.

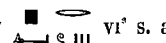
[Θ]νεθερῶς  e III 11^e s. ap. J.-C.

Καμησαράῦς  e III 1^{re} s. ap. J.-C.

Bulletin, t. XL.

Νεχθεραῦς  e III 11^e s. av. J.-C.

Νεχθεμιρῶς  e III 11^e s. av. J.-C.

Πατεροοῦς  e III 11^e s. ap. J.-C.

Πετεμενροῦς  e III 1^{re} s. ap. J.-C.

Cf. PREISIGKE, *Namenbuch enthaltend alle griechischen, lateinischen, ägyptischen . . . Menschennamen, soweit sie in griechischen urkunden . . . sich vorfinden*. Quelques-uns d'entre eux se sont conservés dans l'onomastique copte : ΑΡΟΟΥ; ΤΑΡΟΟΥ; ΝΑΖΡΟΟΥ; ΝΙΟΥΤΕΡΩΟΥ, cf. G. HEUSER, *Die Personennamen der Kopten*, I, p. 34, 41, 15.

⁽²⁾ Pour cet état d'esprit hostile aux étrangers, cf. W. STRUBE, *Zum Töpferorakel*, dans *Raccolta Lumbroso*, 1925, p. 273-281; — P. JOUGUET, *L'Histoire politique et la papyrologie*, dans *Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte*, XXX, 1934, p. 93, note 113. — Claire PREAUX, *Les révolutions égyptiennes sous les Lagides*, dans *Chronique d'Égypte*, 1936, n^o 22, 522-552.